

## PASSÉ.

( <i>Si vous aviez voulu,</i> )	
J'aurais <i>ou</i> j'eusse reçu.	Nous aurions <i>ou</i> nous eussions reçu.
Tu aurais <i>ou</i> tu eusses reçu.	Vous auriez <i>ou</i> vous eussiez reçu.
Il aurait <i>ou</i> il eût reçu.	Ils auraient <i>ou</i> ils eussent reçu.

## IMPÉRATIF (TROISIÈME MODE).

## PRÉSENT OU FUTUR.

(Point de première personne au singulier.)

Reçois.	Recevons.
	Recevez.

## SUBJONCTIF (QUATRIÈME MODE).

## PRÉSENT OU FUTUR.

(On désire, on désirera)

Que je reçoive.	Que nous recevions.
Que tu reçoives.	Que vous receviez.
Qu'il reçoive.	Qu'ils reçoivent.

## IMPARFAIT.

(On désirait, on désira, on a désiré, on désirerait)

Que je reçusse (355).	Que nous reçussions.
Que tu reçusses.	Que vous reçussiez.
Qu'il reçût.	Qu'ils reçussent.

## PRÉTÉRIT.

(On a désiré, on aura désiré)

Que j'aie reçu.	Que nous ayons reçu.
Que tu aies reçu.	Que vous ayez reçu.
Qu'il ait reçu.	Qu'ils aient reçu.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

(On aurait, on eût désiré)

Que j'eusse reçu.	Que nous eussions reçu.
Que tu eusses reçu.	Que vous eussiez reçu.
Qu'il eût reçu.	Qu'ils eussent reçu.

(355) Dans le verbe *recevoir*, comme dans les mots où le *c* a le son d'un *s*, on met une cédille sous cette consonne, mais c'est seulement avant une des trois voyelles *a, o, u*.

## INFINITIF (CINQUIÈME MODE).

PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.
Recevoir.	Reçu, reçue.
PRÉTÉRIT.	PARTICIPE FUTUR.
Avoir reçu.	Devant recevoir.
PARTICIPE PRÉSENT.	
Recevant.	

Conjugez de même les verbes *devoir* (356), *percevoir*, *décevoir* (357), *concevoir*, *apercevoir*, etc., et suivez la méthode indiquée, à la conjugaison du verbe *chanter*, pag. 482 et 483.

Remarquez que cette troisième conjugaison n'a point précisément de type régulier en *oir*, mais qu'on donne seulement ici le modèle de la plupart des verbes en *avoir*. M. Boniface a donc raison de regarder cette conjugaison comme entièrement irrégulière. Voyez un peu plus loin, aux verbes irréguliers, les nombreuses différences qui sont signalées. A. L.

(356) DEVOIR. *Devrions, devriez*, est en poésie de trois syllabes, et peut-être est-ce par cette raison que quelques écoliers prononcent ces mots comme si l'on écrivait *deverions, deveriez* avec un *e* muet après le *r*.

DUT s'emploie dans le sens de *quand même*.

Dût le peuple en fureur pour ses maîtres nouveaux  
De mon sang odieux arroser leurs tombeaux,  
Dût le Parthe vengeur me trouver sans défense,  
Dût le ciel égaler le supplice à l'offense,  
Trône, à t'abandonner je ne puis consentir!

(Corneille, *Rodogune*, act. V, sc. 1.)

Dût tout cet appareil retomber sur ma tête.

(Racine, *Iphigénie*, act. III, sc. 5.)

Voltaire a dit dans *Méropé* (acte I, sc. 3) :

*Nous devons l'un à l'autre un mutuel soutien.*

La Harpe dit au sujet de ce vers : « La rigueur grammaticale exigeait *nous nous devons*. Je crois qu'en poésie on doit d'autant plus supprimer cette répétition de « pronom qu'elle n'est pas agréable à l'oreille, et que *l'un à l'autre* exprime suffisamment la réciprocité. »

Cette observation ne paraît pas juste à M. Laveaux, et il me semble qu'il a raison, surtout pour la prose.

(357) DÉCEVOIR. Ce verbe n'est plus usité que dans les temps composés :

Par quelle trahison le cruel m'a *déçue*! (Racine, *Iphigénie*, act. V, sc. 3.)  
Cruelle, quand ma foi vous a-t-elle *déçue*? (Le même, *Phèdre*, act. I, sc. 3.)

« Les Anglais, *déçus* par le nom de liberté, en ont à la fin détesté les vices. »  
(Bossuet.)

*Tromper* a tout à fait remplacé ce verbe.

## QUATRIÈME CONJUGAISON EN RE.

RENDRE (Modèle).

INDICATIF (PREMIER MODE).

PRÉSENT ABSOLU.

<i>(Que faites-vous?)</i>	
Je rends.	Nous rendons.
Tu rends.	Vous rendez.
Il ou elle rend.	Ils ou elles rendent.

IMPARFAIT.

<i>(Quand vous êtes entré,)</i>	
Je rendais.	Nous rendions.
Tu rendais.	Vous rendiez.
Il ou elle rendait.	Ils ou elles rendaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

<i>(La semaine passée,)</i>	
Je rendis.	Nous rendîmes.
Tu rendis.	Vous rendîtes.
Il ou elle rendit.	Ils ou elles rendirent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

<i>(Cette semaine,)</i>	
J'ai rendu.	Nous avons rendu.
Tu as rendu.	Vous avez rendu.
Il ou elle a rendu.	Ils ou elles ont rendu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

<i>(Quand, lorsque)</i>	
J'eus rendu.	Nous eûmes rendu.
Tu eus rendu.	Vous eûtes rendu.
Il ou elle eut rendu.	Ils ou elles eurent rendu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR SUR-COMPOSÉ

<i>(Quand)</i>	
J'ai eu rendu.	Nous avons eu rendu.
Tu as eu rendu.	Vous avez eu rendu.
Il ou elle a eu rendu.	Ils ou elles ont eu rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

<i>(Quand vous vîtes,)</i>	
J'avais rendu.	Nous avions rendu.
Tu avais rendu.	Vous aviez rendu.
Il ou elle avait rendu.	Ils ou elles avaient rendu.

FUTUR ABSOLU

<i>(Demain)</i>	
Je rendrai.	Nous rendrons.
Tu rendras.	Vous rendrez.
Il ou elle rendra.	Ils ou elles rendront.

FUTUR PASSÉ OU ANTÉRIEUR.

<i>(J'irai, quand)</i>	
J'aurai rendu.	Nous aurons rendu.
Tu auras rendu.	Vous aurez rendu.
Il ou elle aura rendu.	Ils ou elles auront rendu.

CONDITIONNEL (DEUXIÈME MODE).

PRÉSENT.

<i>(Si je pouvais,)</i>	
Je rendrais.	Nous rendrions.
Tu rendrais.	Vous rendriez.
Il ou elle rendrait.	Ils ou elles rendraient.

PASSÉ.

<i>(Si vous aviez voulu,)</i>	
J'aurais ou j'eusse rendu.	Nous aurions ou nous eussions rendu.
Tu aurais ou tu eusses rendu.	Vous auriez ou vous eussiez rendu.
Il aurait ou il eût rendu.	Ils auraient ou ils eussent rendu.

IMPÉRATIF (TROISIÈME MODE).

PRÉSENT OU FUTUR.

	(Point de première personne au singulier.)
Rends.	Rendons.
	Rendez.

SUBJONCTIF (QUATRIÈME MODE).

PRÉSENT OU FUTUR.

<i>(On désire, on désirera)</i>	
Que je rende.	Que nous rendions.
Que tu rendes.	Que vous rendiez.
Qu'il rende.	Qu'ils rendent.

IMPARFAIT.

<i>(On désirait, on désira, on a désiré, on désirerait)</i>	
Que je rendisse.	Que nous rendissions.
Que tu rendisses.	Que vous rendissiez.
Qu'il rendit.	Qu'ils rendissent.

## PRÉTÉRIT.

*(On a désiré, on aura désiré;)*

Que j'aie rendu.	Que nous ayons rendu.
Que tu aies rendu.	Que vous ayez rendu.
Qu'il ait rendu.	Qu'ils aient rendu.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

*(On aurait ou on eût désiré)*

Que j'eusse rendu.	Que nous eussions rendu.
Que tu eusses rendu.	Que vous eussiez rendu.
Qu'il eût rendu.	Qu'ils eussent rendu.

## INFINITIF (CINQUIÈME MODE).

PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.
Rendre.	Ayant rendu.
PRÉTÉRIT.	PARTICIPE FUTUR.
Avoir rendu.	Devant rendre.
PARTICIPE PRÉSENT.	
Rendant.	

Conjugez sur ce verbe *attendre, entendre, suspendre, vendre, prendre, prétendre, répondre, tordre, etc., etc.*

Et suivez la méthode indiquée à la fin de la conjugaison du verbe *chanter*, pag. 482 et 483.

On trouvera la conjugaison des verbes irréguliers et des verbes défectifs à l'article XII.

## § II.

## PARADIGME, OU MODÈLE DE CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Le verbe *passif* est celui qui présente le sujet comme recevant l'effet d'une action produite par un autre objet.

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs : elle se fait avec l'auxiliaire *être*, dans tous les temps, et avec le participe passé du verbe actif; c'est pourquoi nous ne donnerons que la première personne du singulier et du pluriel de chaque temps, et, si quelques-uns de nos lecteurs étaient embarrassés pour la conjugaison des autres personnes, ils n'auraient qu'à consulter le modèle de la conjugaison du verbe *être*, page 461.

## ÊTRE LOUÉ (Modèle.)

## INDICATIF.

## PRÉSENT ABSOLU.

Je suis loué ou louée (358). Nous sommes loués ou louées (359).

## IMPARFAIT.

J'étais loué ou louée. Nous étions loués ou louées.

## PRÉTÉRIT DÉFINI

Je fus loué ou louée. Nous fûmes loués ou louées.

## PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai été loué ou louée. Nous avons été loués ou louées.

## PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus été loué ou louée. Nous eûmes été loués ou louées.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été loué ou louée. Nous avions été loués ou louées.

## FUTUR ABSOLU.

Je serai loué ou louée. Nous serons loués ou louées.

## FUTUR PASSÉ OU ANTÉRIEUR.

J'aurai été loué ou louée. Nous aurons été loués ou louées.

## CONDITIONNEL.

## PRÉSENT.

Je serais loué ou louée. Nous serions loués ou louées.

## PASSÉ.

J'aurais été loué ou louée, Nous aurions été loués ou louées, ou  
ou j'eusse été loué ou louée. nous eussions été loués ou louées.

## IMPÉRATIF.

## PRÉSENT OU FUTUR.

Sois loué ou louée. Soyons loués ou louées.

## SUBJONCTIF.

## PRÉSENT OU FUTUR

Que je sois loué ou louée. Que nous soyons loués ou louées.

(358) Règle générale. — Tous les participes passés employés avec le verbe *être* s'accordent en genre et en nombre avec le sujet du verbe *être*. Pour former le féminin, on ajoute un *e* muet, et pour former le pluriel on ajoute un *s*.

(359) Nous avons déjà dit que le participe doit être mis au singulier quand le pronom *vous* est employé pour le pronom *tu*; ainsi il faut dire, en parlant à un homme, *vous êtes loué*, et en parlant à une femme, *vous êtes louée*.

IMPARFAIT.	
Que je fusse loué <i>ou</i> louée.	Que nous fussions loués <i>ou</i> louées.
PRÉTÉRIT.	
Que j'aie été loué <i>ou</i> louée.	Que nous ayons été loués <i>ou</i> loués.
PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que j'eusse été loué <i>ou</i> louée.	Que nous eussions été loués <i>ou</i> loués.

## INFINITIF.

PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.
Être loué <i>ou</i> louée.	Ayant été loué <i>ou</i> louée.
PRÉTÉRIT.	PARTICIPE FUTUR.
Avoir été loué <i>ou</i> louée.	Devant être loué <i>ou</i> louée.
PARTICIPE PRÉSENT.	
Étant loué <i>ou</i> louée.	

On conjuguera de même les verbes passifs *être aimé, être satisfait, être admiré, être aperçu, être lu, etc., etc.*

## § III.

## DE LA CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

Le verbe neutre est celui qui, outre sa qualité inhérente à tous les verbes, de signifier l'affirmation, exprime une action faite par le sujet et dont l'objet ne saurait être direct.

On le distingue d'avec le verbe actif, en ce qu'on ne peut pas mettre immédiatement après lui les mots *quelqu'un* ou *quelque chose*, c'est-à-dire, en ce qu'on ne peut pas lui assigner de régime direct.

Il y a à peu près six cents verbes neutres dans notre langue; environ cinq cents se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, comme *marcher, dormir, languir, etc.*, qui font *j'ai marché, j'ai dormi, j'ai languï*; et alors les verbes *chanter, emplir, recevoir, rendre*, dont on vient de donner les paradigmes ou modèles de conjugaison, peuvent servir pour la conjugaison de ces verbes neutres; nous ferons observer seulement que le participe passé de ces verbes étant toujours invariable, il faudra dire simplement: *marché, ayant marché; languï, ayant languï*, et jamais *MARCHÉE* ni *LANGUIE* avec l'accord, ainsi que cela se pratique quand le verbe est actif au lieu d'être neutre.

A l'égard des verbes neutres qui se conjuguent dans leurs temps

composés avec l'auxiliaire *être*, on remarquera que cet auxiliaire y est toujours au même temps que le verbe *avoir*, dans les verbes où l'on fait usage de ce dernier. Ainsi, de même que l'on dit: *j'ai aimé, j'ai pris, j'avais fini*, on dit: *je suis arrivé, j'étais arrivé*; où l'on voit que, dans les uns comme dans les autres, les verbes *avoir* et *être* sont au présent et à l'imparfait.

PARADIGME, OU MODÈLE DE CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES QUI PRENNENT L'AUXILIAIRE *ÊTRE*.

Ayant donné précédemment le paradigme des trois personnes, tant singulières que plurielles, nous pensons qu'il suffira de donner ici la première personne de chaque temps.

## TOMBER (Modèle).

## INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.	
Je tombe.	Nous tombons.
IMPARFAIT.	
Je tombais.	Nous tombions.
PRÉTÉRIT DÉFINI.	
Je tombai.	Nous tombâmes.
PRÉTÉRIT INDÉFINI.	
Je suis tombé <i>ou</i> tombée.	Nous sommes tombés <i>ou</i> tombées.
PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.	
Je fus tombé <i>ou</i> tombée.	Nous fûmes tombés <i>ou</i> tombées.
PLUS-QUE-PARFAIT.	
J'étais tombé <i>ou</i> tombée.	Nous étions tombés <i>ou</i> tombées.
FUTUR ABSOLU.	
Je tomberai.	Nous tomberons.
FUTUR PASSE OU ANTÉRIEUR.	
Je serai tombé <i>ou</i> tombée.	Nous serons tombés <i>ou</i> tombées.

## CONDITIONNEL.

PRÉSENT.	
Je tomberais.	Nous tomberions.
PASSÉ.	
Je serais, <i>ou</i> je fusse tombé <i>ou</i> tombée.	Nous serions, <i>ou</i> nous fussions tombés <i>ou</i> tombées.

## IMPÉRATIF.

Tombe. PRÉSENT OU FUTUR.  
Tombons.

## SUBJONCTIF.

Que je tombe. PRÉSENT OU FUTUR.  
Que nous tombions.

Que je tombasse. IMPARFAIT.  
Que nous tombassions.

Que je sois tombé ou tombée. PRÉTÉRIT.  
Que nous soyons tombés ou tombées.

Que je fusse tombé ou tombée. PLUS-QUE-PARFAIT.  
Que nous fussions tombés ou tombées.

## INFINITIF.

Tomber.	PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.
Être tombé ou tombée.	PRÉTÉRIT.	Tombé, tombée, étant tombé ou tombée.
Tombant.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE FUTUR.
		Devant tomber.

Conjugez de même les verbes *arriver, aller, déchoir, décider, mourir, naître, partir, rester, sortir, monter, descendre, venir, devenir, revenir, parvenir*, etc., etc.; et, à l'égard de leurs temps composés, voyez, page 455, les remarques que nous avons faites sur l'emploi des auxiliaires *avoir* et *être*.

## § IV.

## DE LA CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

Le verbe pronominal est un verbe qui se conjugue toujours avec deux pronoms de la même personne, comme JE ME *flatte*, TU TE *blesses*, etc.

Ces verbes n'ont point de conjugaison qui leur soit particulière. Dans les temps simples, ils se conjuguent comme les verbes de la conjugaison à laquelle ils appartiennent; et dans les temps composés, ils prennent l'auxiliaire *être*.

## SE PROMENER (Modèle).

## INDICATIF.

Je me promène. PRÉSENT ABSOLU.  
Nous nous promenons.

Je me promenais. IMPARFAIT.  
Nous nous promenions.

Je me promenai. PRÉTÉRIT DÉFINI.  
Nous nous promenâmes.

Je me suis promené ou promené. PRÉTÉRIT INDÉFINI.  
Nous nous sommes promenés ou promenées.

Je me fus promené ou promené. PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.  
Nous nous fûmes promenés ou promenées.

Je m'étais promené ou promené. PLUS-QUE-PARFAIT.  
Nous nous étions promenés ou promenées.

Je me promènerai. FUTUR ABSOLU.  
Nous nous promènerons.

Je me serai promené ou promené. FUTUR PASSÉ OU ANTÉRIEUR.  
Nous nous serons promenés ou promenées.

## CONDITIONNEL.

Je me promènerais. PRÉSENT.  
Nous nous promènerions.

Je me serais promené ou promené. PASSÉ.  
Nous nous serions promenés ou promenées; — je me fusse promené ou promenée; — nous nous fussions promenés ou promenées.

## IMPÉRATIF.

Promène-toi (360). PRÉSENT OU FUTUR.  
Promenons-nous.

## SUBJONCTIF.

Que je me promène. PRÉSENT OU FUTUR.  
Que nous nous promenions.

(360) On écrit *promène-toi*, et non pas *promènes-toi* avec un *s*, parce que les verbes de la première conjugaison ne prennent point de *s* à la seconde personne 1.

	IMPARFAIT.
Que je me promenasse.	Que nous nous promenassions.
	PRÉTÉRIT.
Que je me sois promené ou prome- née.	Que nous nous soyons promenés ou promenées.
	PLUS-QUE-PARFAIT.
Que je me fusse promené ou pro- menée.	Que nous nous fussions promenés ou promenées.

## INFINITIF.

PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.
Se promener.	Promené ou promenée; s'étant pro- mené ou promenée.
PRÉTÉRIT.	PARTICIPE FUTUR.
S'être promené ou promenés.	Devant se promener.
PARTICIPE PRÉSENT.	
Se promenant.	

Conjuguez de même *se blesser, se repentir, se coucher, se baigner, se moucher*, etc.

## § V.

## DE LA CONJUGAISON DES VERBES UNIPERSONNELS.

Le verbe *unipersonnel* est celui que l'on n'emploie dans tous ses temps qu'à la troisième personne du singulier. Il se conjugue selon les inflexions qu'exige la conjugaison à laquelle il appartient; néanmoins, comme ces verbes n'ont pas tous les temps, nous allons donner la conjugaison du verbe unipersonnel *neiger*, afin que l'on sache quels sont les temps qui lui manquent.

## NEIGER (Modèle).

## INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.	IMPARFAIT.
Il neige.	Il neigeait.

singulière de l'impératif, excepté lorsqu'ils sont suivis de *y* ou de *en*, et alors c'est une lettre euphonique.

On met un accent grave sur l'*e* qui précède *ne* du verbe *promener*, par la raison, comme nous l'avons dit page 313, que lorsque la dernière syllabe est muette, l'*e* qui termine l'avant-dernière doit être sonore et grave. Voyez aussi page 10.

PRÉTÉRIT DÉFINI.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Il neigea.	Il avait neigé.
PRÉTÉRIT INDÉFINI.	FUTUR ABSOLU.
Il a neigé.	Il neigera.
PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.	FUTUR PASSÉ OU ANTÉRIEUR.
Il eut neigé.	Il aura neigé.

## CONDITIONNEL.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Il neigerait.	Il aurait ou il eût neigé.

(Point d'impératif.)

## SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.	PRÉTÉRIT.
Qu'il neige.	Qu'il ait neigé.
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Qu'il neigeât.	Qu'il eût neigé.

## INFINITIF.

PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.
Neiger.	Ayant neigé.

Les autres temps de l'infinif ne sont pas en usage.

## § VI.

## DE LA FORMATION DES TEMPS (360 bis).

Les temps des verbes sont simples ou composés. Les *temps simples* sont ceux qui ne consistent qu'en un seul mot, et qui, entés sur une même racine fondamentale, diffèrent entre eux par les inflexions et les terminaisons propres à chacun; les *temps composés* sont ceux qui sont formés du participe passé du même verbe avant lequel on met un des auxiliaires *avoir* et *être*; comme : *j'ai aimé, je suis encouragé*, etc.

Parmi les temps simples d'un verbe, il y en a cinq que l'on nomme *primitifs*, parce qu'ils servent à former les autres temps, dans les

(360 bis) Laveaux donne dans son *Dictionnaire des difficultés* la formation des temps, et cependant il ne conseille à personne d'en embarrasser sa mémoire; et nous, nous engageons fort nos lecteurs à s'en bien pénétrer, parce que nous sommes bien persuadé qu'elle ne peut que leur être infiniment utile.

quatre conjugaisons : ce sont, comme nous l'avons dit, page 446, *le présent, le prétérit défini de l'indicatif, le présent de l'infinitif, le participe présent et le participe passé.*

I. De la première personne singulière du PRÉSENT DE L'INDICATIF, et de la première et de la seconde personne plurielle du MÊME TEMPS, on forme la seconde personne singulière et la première et la seconde personne plurielle de l'impératif, en ôtant les pronoms personnels *je, nous, vous*. Ainsi de *j'aime, je finis, nous aimons, vous aimez*, on forme l'impératif : *aime, finis, aimons, aimez*.

On cite seulement quatre exceptions : *Je vais fait à l'impératif va; j'ai, impératif aie; je sais, impératif sache; je suis, impératif sois*. A. L.

II. Du PRÉTÉRIT DÉFINI, on forme l'imparfait du subjonctif, en changeant *ai* en *asse*, pour la première conjugaison, comme *j'aimai*, que *j'aimasse*, et en ajoutant *se* aux terminaisons du prétérit pour les autres conjugaisons; comme : *je finis, que je finisse; je reçus, que je reçusse; je rendis, que je rendisse; je vins, que je vinsse*, etc.

III. Du PRÉSENT DE L'INFINITIF, on forme le futur de l'indicatif, c'est-à-dire que :

Dans les verbes de la première conjugaison, on ajoute *ai* à la consonne finale *r* de l'infinitif : *donner, oublier, jouer, prier, créer* font *donnerai, oublierai, jouerai, prierai, créerai*.

On excepte *aller*; futur *j'irai*. Voyez ce que nous disons aussi sur les verbes dont la terminaison est précédée d'un *e* muet, page 512. A. L.

Dans les verbes de la seconde conjugaison, on ajoute également *ai* à la consonne finale *r* de l'infinitif : *emplir, finir* font *emplirai, finirai*.

Plusieurs exceptions seront signalées plus loin aux verbes irréguliers, telles que *je mourrai, je cueillerai, je viendrai*, etc.

Dans les verbes de la troisième conjugaison, on retranche *oir* de l'infinitif pour y substituer *rai* : *recevoir, apercevoir, concevoir* font *recevrai, apercevrai, concevrai*.

Nous avons fait observer (page 489) que cette conjugaison n'avait pas précisément de type régulier. Aussi y trouvera-t-on un grand nombre d'exceptions : *j'aurai, je pourrai, je saurai, je verrai; il faudra*, etc. A. L.

Enfin, dans les verbes de la quatrième conjugaison, on change la finale *re* de l'infinitif en la finale *rai* : *rendre, défendre, tordre* font *rendrai, défendrai, tordrai*.

On excepte *faire* et ses composés : *je ferai*. A. L.

Le conditionnel présent se forme, de même que le futur, du

PRÉSENT DE L'INFINITIF, et alors les règles données pour la formation de ce temps lui sont applicables; seulement on ajoute *s* : *j'aimerais, je rendrais*.

IV. Du PARTICIPE PRÉSENT, on forme :

1° Les trois personnes plurielles du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons*, pour la première personne; en *ez*, pour la seconde; en *ent*, pour la troisième : *aimant, nous aimons; aimant, vous aimez; aimant, ils aiment*.

La troisième conjugaison fait totalement exception pour la troisième personne plurielle, qui partout se trouve irrégulière, ou plutôt semble appartenir à une forme primitive comme les trois premières personnes du singulier. Ainsi on dit : *recevant, ils reçoivent; mouvant, ils meuvent; sachant, ils savent; voulant, ils veulent*, etc. Il vaut donc mieux voir là la forme d'un temps primitif. A. L.

2° L'imparfait de l'indicatif, en changeant la finale *ant* en *ais, ait, ions, iez, aient* : *aimant, j'aimais; emplissant, j'emplissais; recevant, je recevais*, etc., etc.

3° Le présent du subjonctif, en changeant *ant*, selon la personne et le nombre, en *e, es, e, ions, iez, ent* : *aimant, que j'aime, que tu aimes, qu'il aime, que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment; emplissant, que j'emplisse, etc.; rendant, que je rende, etc.; cousant, que je couse, etc.; résolvant, que je résolve, etc.; cueillant, que je cueille, etc.*

Ce que nous avons dit tout à l'heure de la troisième conjugaison se rencontre encore ici, où l'on trouve également une exception complète : *que je puisse, que j'aperçoive, que je veuille, que je meuve*, etc. C'est à peine si l'on trouve quelques applications de la règle : *sachant, que je sache; voyant, que je voie*. A. L.

Il y a sept temps composés : le prétérit indéfini, le prétérit antérieur, le plus-que-parfait de l'indicatif, le futur passé ou antérieur, le conditionnel passé, le prétérit du subjonctif, le plus-que-parfait du subjonctif.

V. RÈGLE GÉNÉRALE. — Du participe passé on forme tous les temps composés qui se trouvent dans les verbes, en joignant à ce participe les différents temps des auxiliaires *avoir* ou *être*.

Ainsi, du participe passé on forme : 1° le prétérit indéfini, en y joignant le présent de l'indicatif du verbe *avoir* : *J'ai donné, j'ai empli, j'ai reçu, j'ai rendu*; 2° le prétérit antérieur, en y joignant le prétérit défini du verbe *avoir* : *J'eus donné, empli, reçu, rendu*;

3° le plus-que-parfait de l'indicatif, en y joignant l'imparfait du verbe *avoir* : *J'avais donné, empli, reçu, rendu*; 4° le futur passé, en y joignant le futur simple du verbe *avoir* : *J'aurai donné, empli, reçu, rendu*; 5° le conditionnel passé, en y joignant le conditionnel présent du verbe *avoir* : *J'aurais donné, empli, reçu, rendu*; 6° le prétérit du subjonctif, en y joignant le présent du subjonctif du verbe *avoir* : *Que j'aie donné, empli, reçu, rendu*; 7° enfin, du participe passé se forme le plus-que-parfait du subjonctif, en y joignant l'imparfait du subjonctif du verbe *avoir* : *Que j'eusse donné, empli, reçu, rendu*.

Dans les verbes pronominaux et dans les verbes neutres qui prennent l'auxiliaire *être*, les temps composés se forment de même; mais ce sont les temps du verbe auxiliaire *être* qui se joignent au participe; ainsi on ne dit pas : *Je m'ai repenti, j'ai tombé, je m'avais repenti, j'avais tombé, etc.*; mais *je me suis repenti, je m'étais repenti, je suis tombé, j'étais tombé*.

(Restaut, page 251. — Wailly, page 74. — Lévizac, page 53, tome II.)

Si on conjugue les temps composés des verbes pronominaux avec l'auxiliaire *être* plutôt qu'avec l'auxiliaire *avoir*, c'est parce que l'action et la passion s'y trouvant dans le même sujet, on a été plus porté à se servir du verbe *être*, qui signifie par lui-même la passion, que du verbe *avoir*, qui n'aurait marqué que l'action; et en effet, quand on dit : *Il s'est tué*, c'est comme si l'on disait : *il a été tué par soi-même*, où on trouve la signification passive que l'on ne trouverait pas dans *il s'a tué*. (MM. de Port-Royal, Gramm. gén., page 197.)

Il ne sera pas inutile, lorsqu'on aura lu cette formation des temps, de jeter un coup d'œil sur ce que nous disons au chapitre des *Verbes irréguliers* et à celui de l'*Orthographe*, art. II, § 4.

## ARTICLE XI.

Avant que de donner la conjugaison des verbes irréguliers, nous parlerons de plusieurs verbes qui, quoique réguliers quant à leur conjugaison, demandent que nous nous en occupions, parce qu'il est facile de se tromper sur la manière de les orthographier.

## I

## DE LA CONJUGAISON DES VERBES DONT L'INFINITIF EST TERMINÉ EN GER.

## MANGER (Modèle.)

## INDICATIF.

## PRÉSENT ABSOLU.

Je mange. Nous mangeons.

## IMPARFAIT.

Je mangeais. Nous mangions.

## PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je mangeai. Nous mangeâmes.

## PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai mangé. Nous avons mangé.

## PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus mangé. Nous eûmes mangé.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais mangé. Nous avions mangé.

## FUTUR ABSOLU.

Je mangerai. Nous mangerons.

## FUTUR PASSÉ OU ANTÉRIEUR.

J'aurai mangé. Nous aurons mangé.

## CONDITIONNEL.

## PRÉSENT.

Je mangerais. Nous mangerions.

## PASSÉ.

J'aurais ou j'eusse mangé. Nous aurions ou nous eussions mangé.

## IMPÉRATIF.

## PRÉSENT OU FUTUR.

Mange. Mangeons.

## SUBJONCTIF.

## PRÉSENT OU FUTUR.

Que je mange. Que nous mangions.

## IMPARFAIT.

Que je mangeasse. Que nous mangeassions.

## PRÉTÉRIT.

Que j'aie mangé. Que nous ayons mangé.